



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – **Mardi 8 avril 2008**

Agenda

Lundi 14 avril

-15h : **Dominique FENOUILLET**, professeur à l'université Paris-II : « *Le droit et la conscience* ».

-Comité secret.

Lundi 28 avril

-15h : **Marie-France GARAUD**, président de l'Institut international de géopolitique : « *Le droit du politique* ».

-17h : Réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence, salle 4.

Lundi 5 mai

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Nicolas MOLFESSIS**, professeur à l'université Paris-II : « *La perception commune du droit* ».

Lundi 19 mai

-15h : **Jean-Paul CHARNAY**, directeur de recherche au CNRS : « *Le droit et l'islam* ».

Lundi 26 mai

-15h : **Isabelle FALQUE-PIERROTIN**, conseiller d'État : « *Internet et le droit* ».

Lundi 2 juin

-11h30 : Réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des Académiciens.

-15h : **Laurence DEPAMBOUR-TARRIDE**, professeur à l'université Paris-V : « *Sculpture, peinture et histoire du droit français* », grande salle des séances.

-Comité secret.

Lundi 9 juin

-15h : **Jacques COMMAILLE**, professeur à l'École Normale Supérieure de Cachan : « *Sociologie et droit* ».

Lundi 16 juin

-15h : Installation solennelle du Prince **EL HASSAN Bin TALAL**, comme membre associé étranger, Coupole.

Lundi 23 juin

-15h : **François OST** : « *Droit et littérature : des liaisons dangereuses ?* ».

Lundi 30 juin

-15h : **Philippe RAYNAUD**, professeur à l'université Paris-II : « *Le droit et les sciences politiques* ».

Séance du lundi 7 avril

Après approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars, M. le Président **François Terré** a présenté M. **Raymond Verdier**, anthropologue, qui a fait une communication sur le thème : « *Le droit et l'anthropologie* », présentant ainsi la problématique de son sujet :

« *L'intitulé en forme de triptyque fait référence au double regard porté ici sur le droit comme phénomène de régulation sociale à partir des deux disciplines conjointes de l'anthropologie et de l'ethnologie :*

- *l'anthropologie, qui étudie l'humain dans sa dimension biologique et sociale, dans ses rapports au non-humain, au monde des êtres et des choses.*

- *l'ethnologie, qui étudie des ensembles linguistiques, culturels et territoriaux, de plus ou moindre grande dimension - tribus, peuples, nations.*

Homo juridicus, l'expression juxtaposant les deux disciplines de l'anthropologie et du droit pourrait dans son abstraction laisser croire que le juridique peut se penser indépendamment de la culture. La question ici posée de la présence et de la signification d'un domaine propre du juridique au sein de l'ensemble normatif ordonnant les conduites humaines dans différentes cultures nous conduit à appréhender le rapport de l'homme à la juridicité dans sa triple dimension naturelle, sociale et culturelle.

Dans le contexte postmoderne de la mondialisation, où la nature tend à devenir un bien commun de l'humanité, un nouveau droit naturel -et- culturel n'est il pas à rechercher dans un devenir commun à l'ensemble des sociétés ?».

M. **Raymond Verdier** a ensuite répondu aux questions que lui ont posées M. **Bertrand Saint-Sernin**, M. **Jean Baechler**, M. **Emmanuel Le Roy Ladurie**, M. **Roland Drago** et M. le Président **François Terré**.

Élection blanche en section Philosophie

Quatre candidats se sont présentés à l'élection au fauteuil laissé vacant par le décès de Jean-Marie Zemb, en section Philosophie, par ordre alphabétique :

- Mgr Joseph Doré, archevêque émérite de Strasbourg ;

- M. Francis Jacques, professeur émérite à la Sorbonne Nouvelle (Paris III) ;

- M. Jean-François Mattéi, professeur émérite à l'université de Nice-Sophia Antipolis ;

- M. Gilbert Romeyer-Dherbey, professeur émérite à la Sorbonne (Paris IV).

Aucun des candidats n'ayant obtenu de majorité au cours des cinq tours de scrutin, l'élection a été déclarée blanche. Une nouvelle élection sera organisée à une date que fixera le Bureau de l'Académie.

Déclaration de vacance

M. **Thierry de Montbrial**, président de la section générale, a déclaré vacant le fauteuil occupé par **Édouard Bonnefous** et il a annoncé le calendrier suivant, tel qu'établi par la section :

- vendredi 2 mai : clôture du délai pour le dépôt des candidatures ;

- lundi 9 juin : élection en séance publique.

Nouveautés sur le site de l'Académie - www.asmp.fr

- « *Le droit et l'anthropologie* », communication de M. **Raymond Verdier**, le lundi 7 mars, devant l'Académie.
- Débat qui a fait suite à la communication de M. **Pol Boucher** : « *L'union de la casuistique et de la codification par la rationalisation du droit chez Leibniz* », le lundi 31 mars devant l'Académie.

Dans la presse et sur les ondes

-M. **Yvon Gattaz**, dans *Le Nouvel Économiste* du jeudi 20 mars : « *L'âge, dont on dit tellement de mal dans toute la littérature à cause de ses innombrables diminutions ou infirmités, présente toutefois quelques avantages. Le principal d'entre eux est l'expérience qui exige du temps et qui peut être un élément irremplaçable de réflexion dans la transmission du savoir* ».

-M. **Thierry de Montbrial** a été l'invité de Marie Drucker, le mercredi 2 avril, sur *France 3* ; il s'est exprimé sur les enjeux du sommet de l'OTAN qui s'est tenu à Bucarest.

-M. **Jean Robert Pitte** a été nommé président de la Mission française du patrimoine et des cultures alimentaires. C'est à ce titre qu'il s'est exprimé le dimanche 6 avril sur la chaîne *LCP-Public Sénat*.

-M. **John Rogister** a publié des articles sur les Expositions Philippe de Champaigne, Marie-Antoinette, Roslin, et Saint-Aubin dans le *Times Literary Supplement*.

À lire

-**Raymond Boudon** : « L'exception antilibérale française », *Revue des deux Mondes*, mars 2008. « *Les intellectuels qui ont fait leurs études dans les années 70 à 90 et qui ont la quarantaine ou la cinquantaine au début du XXI^e siècle ont toutes les chances d'avoir été nourris de tradition antilibérale, particulièrement s'ils ont été formés dans les disciplines relevant des sciences humaines [...] il est presque aussi difficile de changer de schémas de pensée que d'apprendre à s'exprimer dans une langue nouvelle. [...] les journalistes français restent, comme le montrent les enquêtes, beaucoup plus fréquemment "à gauche" que le public. Or, en France, être "de gauche" et être "antilibéral" sont deux expressions à peu près synonymes. ce qui est vrai des journalistes l'est aussi des enseignants et d'une bonne partie des politiques. Cette vision antilibérale a constitué, des années d'après-guerre à un passé très récent, une philosophie jouissant d'une position de quasi-monopole. Cela lui a permis d'exercer un terrorisme intellectuel doux auquel les élites de droite n'ont osé s'opposer que mezzo voce* ».

-**Roland Drago** : « Introduction générale » dans *Introduction to French Law* (éditions Kluwer, 2008, 486 pages)

À noter

-M. **François Terré** s'est vu conférer les *Laurea Magistrale Honoris Causa in Giurisprudenza* par la *Seconda Università degli Studi di Napoli – Facoltà di Giurisprudenza*, le vendredi 4 avril, à Naples.

-M. **Thierry de Montbrial** présidera, le mercredi 9 avril, à l'Ifri, un dîner en l'honneur du Ministre des Affaires étrangères tchèque, M. Karel Schwarzenberg.

Prix Descartes-Huygens

-C'est sous la présidence de M. **François Terré** et en présence de M. **Jean Dercourt**, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, de M. **Willem Frijhoff**, vice-président de la Koninklijke Nederlandse Akademie von Wetenschappen, de M. **Jean-Luc Clément**, conseiller pour la recherche auprès du directeur des relations européennes, internationales et de coopération du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche ainsi que de Mme **Catherine Bréchnac**, présidente du CNRS, que s'est déroulée, le lundi 7 avril, en Grande salle des séances, la cérémonie de remise des prix Descartes-Huygens.

M. **Hugo Hans Siblesz**, ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, a remis un prix à Mme **Catherine Secretan**, lauréate française, auteur de plusieurs ouvrages importants sur la pensée néerlandaise aux XVI^e et XVII^e siècles ; Mme **Marianne Bastid-Bruguère** a remis l'autre prix à M. **Pim den Boer**, lauréat néerlandais, spécialiste de l'histoire des idées en France à l'époque moderne.